



AVIS AUX RÉSIDENTS

Projets de réasphaltage dans Ottawa-Est Programme d'asphaltage 2 des routes urbaines de 2021 - secteur Est Boulevard Jeanne-d'Arc Contrat n° CP000603

TRAVAUX

Mai 2021

Madame, Monsieur,

La pandémie de COVID-19 constitue une situation sans précédent et la Ville d'Ottawa est bien résolue à protéger les gens et la communauté. Le gouvernement de l'Ontario a autorisé certaines entreprises et certains lieux de travail, notamment tous les chantiers de construction municipaux, à poursuivre leurs activités moyennant qu'ils respectent des protocoles stricts en matière de santé publique et de sécurité. La Ville travaille en étroite collaboration avec l'industrie et respecte les restrictions et les recommandations émises par les autorités sanitaires municipales, provinciales et fédérales, ainsi que par le ministère du Travail, de la Formation et du Développement des compétences.

En 2021, un montant d'environ **45 millions de dollars** sera consacré à la réfection de la chaussée et à la modernisation des routes rurales. Le Programme de réasphaltage des routes de la Ville permet de réaménager et d'améliorer l'infrastructure routière d'Ottawa. Les réparations localisées à apporter aux bordures de rue et aux trottoirs ainsi que les améliorations et les travaux de modernisation de l'accessibilité font également partie de ce programme.

Pour en savoir plus sur la réfection des chaussées, consultez www.ottawa.ca/carteconstruction.

Dans le cadre du cycle annuel d'entretien des infrastructures de la Ville d'Ottawa, nous procéderons au réasphaltage du **boulevard Jeanne-d'Arc** afin d'améliorer l'état de la chaussée et le réseau des transports à l'échelle de la ville.

Séance d'information en ligne

Compte tenu de l'intérêt de la collectivité et des répercussions que ce projet et des travaux futurs sur le boulevard Jeanne-d'Arc peuvent avoir, Laura Dudas, conseillère du quartier Innes, **tiendra une séance d'information publique en ligne** avec le personnel de la Ville afin d'exposer les détails du projet aux résidents et d'échanger avec eux l'avenir du boulevard Jeanne-d'Arc.

Quand : Jeudi 3 juin 2021, de 18 h 30 à 19 h 30

Où : La séance d'information publique aura lieu en ligne sur Zoom.

Comment : Les participants peuvent s'inscrire en communiquant avec le bureau de la conseillère à Laura.Dudas@ottawa.ca.

Projet de réfection du boulevard Jeanne-d'Arc

Quoi : Les travaux comprendront le broyage de la surface, l'exécution de réparations aux trottoirs et aux bordures, des rajustements des structures en fer, l'installation de structures en fer autonivelantes vis-à-vis des passages de roues et le réasphaltage de la chaussée. Des vibrations et des niveaux de bruit plus élevés qu'à l'habitude devraient être ressentis.



AVIS AUX RÉSIDENTS

- Pourquoi :** Le réasphaltage est une mesure d'entretien préventif qui permettra à la Ville de prolonger le cycle de vie de son réseau routier.
- Quand :** Ces travaux **devraient débuter en juin 2021** et se terminer à l'automne 2021. Les travaux auront lieu le jour entre 9 h et 15 h et le soir, entre 18 h et 22 h selon les besoins. Le boulevard Jeanne-d'Arc restera ouvert à la circulation, mais des fermetures de voies sont à prévoir.
- Où :** Les travaux se dérouleront sur le boulevard Jeanne-d'Arc Sud, du chemin Boyer jusqu'à la promenade Champneuf.
- Qui :** La Ville d'Ottawa a retenu les services d'Ottawa D Squared Construction Ltd. pour exécuter le resurfaçage du boulevard Jeanne-d'Arc.

Nous vous invitons à communiquer avec le soussigné pour l'informer que votre système d'irrigation privé a été déconnecté ou déplacé. Des dommages peuvent survenir si vous omettez de le déplacer avant notre arrivée.

Accessibilité

La Ville d'Ottawa accorde une grande importance à l'accessibilité. C'est pourquoi elle met tout en œuvre pour faciliter l'accès aux zones de construction et aux secteurs avoisinants. Si vous avez des besoins particuliers en matière d'accessibilité, veuillez communiquer avec l'une des personnes soussignées. Des formats accessibles et des soutiens à la communication sont offerts, sur demande, à l'adresse www.ottawa.ca/formataccessible.

Stationnement

Pendant les différents travaux de réfection de la chaussée de votre rue, le stationnement sur rue sera restreint. Si les travaux vous empêchent d'avoir accès à votre entrée de cour, un permis de stationnement temporaire sur rue (formulaire orange) vous sera remis pour vous permettre de vous stationner sur la rue dans un rayon de deux pâtés de maisons de votre résidence.

Inconvénients causés par les travaux

L'entrepreneur prendra toutes les précautions nécessaires pour limiter les répercussions que les travaux peuvent avoir sur la vie quotidienne de votre famille ou l'exploitation normale de votre entreprise. Vous comprendrez toutefois que les travaux pourraient entraîner certains inconvénients. Nous vous remercions à l'avance de votre patience et de votre collaboration. En ce qui concerne les heures d'activité du chantier, la Ville d'Ottawa suit les exigences provinciales ainsi que son Règlement sur le bruit (n° 2017-255).

Coordonnées

Pour toute urgence en dehors des heures normales de travail la semaine et la fin de semaine, veuillez communiquer avec la Ville en composant le 3-1-1. Pour en savoir plus sur ce projet, veuillez communiquer avec le gestionnaire de projet de la Ville.

Gestionnaire de projet de la Ville

Guy Lavalée, T.A.I.
Gestionnaire de projet, Réfection des routes
Construction et Design municipaux
Tél. : 613-291-9249
Courriel : Guy.Lavalée@ottawa.ca

Représentant de l'entrepreneur

Gavin Anderson
Gestionnaire de projet
Ottawa D Squared Construction Ltd.
Tél. : 819-661-6940
Courriel : ganderson@dsqconstruction.com

c. c. : Laura Dudas, conseillère du quartier 2 — Innes